



Les candidats intéressés pour postuler à la Licence Professionnelle Productions animales « Technico-Commerciale en Nutrition Animale » (TCNA) à l'UFR des Sciences et Techniques (Université de Rouen Normandie) doivent se pré-inscrire via la **procédure eCandidat**. Les préinscriptions sont ouvertes du 15/02/18 au 9/04/18.

### 1) **Création de votre compte eCandidat**

Vous devez dans un premier temps créer votre compte eCandidat en vous connectant à l'adresse suivante :

<https://ecandidat.univ-rouen.fr/#!accueilView>

Cliquez sur « Créer votre compte » (tout en haut de l'écran).

Renseignez ensuite le formulaire.

Validez votre compte à partir du lien d'activation envoyé sur votre e-mail de contact.

*Information à l'attention des candidats ne trouvant pas leur établissement de provenance (rubrique cursus externe). Cette situation est possible, notamment pour les établissements privés et/ou hors contrat. Dans ce cas, vous pouvez demander l'ajout de l'établissement en saisissant un ticket sur [helpetu.univ-rouen.fr](http://helpetu.univ-rouen.fr) rubrique e-scolarité ou en sélectionnant un établissement générique en saisissant la commune du siège du rectorat.*

### 2) **Constitution de votre dossier et envoi à nos services**

Une fois votre compte eCandidat créé, vous pouvez candidater à la LP TCNA.

Remplissez soigneusement l'ensemble des rubriques nécessaires.

Déposez ensuite au format numérique les pièces justificatives demandées.

**Attention, la transmission de votre candidature n'est possible qu'une fois l'ensemble des pièces déposées.**

### 3) **Suivi de votre préinscription**

Le suivi de votre candidature s'effectue sur votre espace de préinscription.

Des notifications par email vous indiqueront l'état d'avancement de votre dossier.

### 4) **Décisions de la commission et confirmation de votre vø u**

Une fois votre préinscription saisie et validée, votre vø u (préinscription en LP TCNA) sera traité par une commission pédagogique, qui rendra un avis final après une audition (avril-mai 2018) : accord sous réserve de trouver un contrat d'apprentissage/refus par rapport à votre vø u.

Un email vous informant de cet avis vous sera envoyé. **Vous devrez alors vous reconnecter au module de préinscription pour valider votre voeu.**

### 5) **Inscription administrative et pédagogique définitive**

Si vous avez obtenu un avis favorable et trouvé un contrat d'apprentissage (ou de professionnalisation), vous devez maintenant procéder à votre inscription administrative et pédagogique en cliquant sur le lien suivant : <https://inscportal.univ-rouen.fr/>

A noter que les étudiants en contrat d'apprentissage sont dispensés de frais de scolarité. L'inscription administrative et pédagogique doit être réalisée avant le 30/09/18.

Si vous rencontrez des difficultés lors de la procédure de préinscription ou avez des questions, vous pouvez contacter la responsable pédagogique de la formation, Madame Perrot :  
valerie.perrot@univ-rouen.fr